



**Plan Stratégique Transversal  
Mandature 2019-2024**

**PST**

## SERVICE A LA POPULATION

Objectif stratégique	Objectifs opérationnels	Actions
Offrir un service public efficace et de qualité.	Mettre en œuvre une gestion optimale des ressources humaines.	Adapter le cadre du personnel aux besoins de l'administration en tenant compte des impératifs budgétaires.
		Rédiger pour chaque agent un profil de fonctions.
		Revoir le règlement de travail en collaboration avec le personnel et les partenaires sociaux
		Avoir une politique de formation utile et cohérente.
Garantir un accueil de qualité.		Créer un bureau d'accueil à l'entrée de la commune.
		Doter la commune d'une centrale téléphonique efficace.
		Assurer une meilleure accessibilité aux services communaux en adaptant les horaires.
		Améliorer l'accueil des personnes à mobilité réduite PMR par l'installation d'un bureau de rendez-vous au rez-de-chaussée
Développer des synergies		Réaliser plus de synergies et d'économies d'échelle avec le CPAS. Aménager la maison communale pour accueillir le CPAS au départ de la justice de paix.
		Favoriser les partenariats avec les communes voisines pour économies d'échelles (ex: personnel, prêt matériel, ...)

		Accentuer les partenariats avec d'autres institutions publiques (centrales des marchés SPW et Province,...) et diverses associations (ALE, ...).
Communiquer avec le citoyen.	Utiliser les canaux de communication numériques pour communiquer davantage.	Mettre à niveau le site internet de la commune, le rendre plus convivial
		Développer une page Facebook communale afin de pouvoir diffuser plus rapidement et plus efficacement des informations auprès d'un public plus large.
		Utiliser le site internet comme interface administrative
	Assurer une information complète pour l'ensemble des citoyens de l'entité	Poursuivre l'édition trimestrielle du bulletin communal
		Créer des dépliants, des guides permettant à tout un chacun de découvrir notre entité (patrimoine, randonnée, ...).
		Créer et diffuser à la population un guide des commerçants, artisans, indépendants et des services. A distribuer également aux nouveaux arrivants.
	Assurer une visibilité de la commune vers l'extérieur	Continuer à faire découvrir notre commune au travers d'activités fédératrices (Wallonie Bienvenue, Journées du Patrimoine,...).
		Poursuivre la collaboration avec la Maison du Tourisme de Mons
Susciter la participation des citoyens à la vie de la Commune.	Maintenir le Conseil Communal des enfants	

Mettre en place un Conseil des Aînés.
Renouveler la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)
Mettre en œuvre un PCDR.
Tenir des réunions d'information sur les projets avec l'ensemble des citoyens ou la population concernée (riverains).

## MOBILITE

Garantir dans l'entité une circulation en toute sécurité et convivialité.	Mettre sur pied un plan de mobilité	Développer un plan de mobilité communal via la CCATM. S'engager à participer à l'élaboration d'un plan de mobilité intercommunal.
	Assurer un réseau de modes doux de déplacement	Établir une carte des sentiers et des voiries agricoles pour promouvoir la mobilité douce (piéton, randonneur, vélo, VTT, cavalier, ...).
		Entretien et aménagement des sentiers existants utilisés. Entretien des pistes cyclables existantes, étudier les possibilités de création de nouvelles pistes dans tous les dossiers de voirie traités.
	Rationaliser les déplacements	Promouvoir le covoiturage en créant des aires de stationnement spécifiques
Aménager les liaisons entre les bâtiments et les espaces d'intérêt public pour faciliter leur accès pour tous.	Mettre en œuvre une signalétique adaptée et visible (cpas, cimetières, écoles,...) en renforçant le fléchage existant et en installant de nouveaux panneaux.	

Doter les abords des bâtiments publics d'emplacements réservés aux PMR.

## VOIRIE-ENVIRONNEMENT-PROPRETE PUBLIQUE-CIMETIERES

Garantir la sécurité au travail du personnel communal

Améliorer les équipements de sécurité

Faire l'inventaire des équipements de sécurité disponibles, identifier les manquements et mettre à niveau.

Sensibiliser le personnel communal aux divers problèmes de sécurité (protections, règles à respecter, sécurisation des chantiers, ...)

Garantir un réseau routier et des espaces publics de qualité et veiller à un entretien régulier.

Mettre en œuvre un plan opérationnel d'entretien et de réparation de voiries.

Utiliser efficacement les subsides alloués (fond d'investissement, plan trottoir,...).

Planifier la réparation ou l'aménagement de trottoirs.

Réaliser un plan annuel ou biennuel du curage des fossés et des cours d'eau communaux.

Mettre en service une application interactive population-commune pour signaler les problèmes.

Assurer le nettoyage des avaloirs.

Offrir aux citoyens des espaces publics de qualité, polyvalents, véritables lieux de rencontre.

Créer de nouveaux espaces de convivialité (installation de bancs publics,...), notamment à Cambron-Saint-Vincent et à Montignies

Garantir un outil de travail de qualité pour les ouvriers de la voirie et de l'environnement

Prévoir un remplacement des véhicules et du matériel obsolètes

Achat d'un engin de levage pour améliorer l'organisation, notamment pour les festivités locales

		Achat d'un hangar pour le stockage des engins, du matériel et des matériaux
Garantir une entité où il fait bon vivre dans un cadre agréable, propre et de qualité.	Garantir la propreté sur l'ensemble de notre territoire.	Désigner un cantonnier par village de l'entité, relais direct avec la population, garant de la propreté et de l'entretien
		Lutter contre les incivilités et poursuivre les auteurs.
		Revoir l'aménagement des bulles à verre , en priorité à Lens et à Bauffe.
		Sensibiliser la population à la propreté publique (via écoles, mouvements de jeunesse, bulletin communal, ...).
	Promouvoir l'économie circulaire	Sensibiliser les ménages par des actions de communication (initiation au compostage, recyclage...).
		Relancer une campagne de distribution de poules.
	Améliorer la gestion du parc à containers	Changer l'emplacement du parc à containers pour une meilleure accessibilité, ergonomie et efficacité.
		Doter le parc d'une gestion des entrées pour éviter les abus dans les dépôts et ainsi diminuer les tonnages
		Améliorer le tri sélectif au parc pour optimiser les filières de traitement (par exemple broyage des branches)

	Poursuivre une politique soutenant le développement durable.	Mettre en œuvre des actions en faveur des économies d'énergie (éclairage public, éclairage des bâtiments, isolation, régulation,...)
		Gérer le passage en zéro phyto
	Valoriser le patrimoine architectural, naturel et paysager.	Lutter contre les plantes invasives notamment en formant notre personnel et/ou via les services offerts par le Contrat Rivière Dendre
		Mettre en valeur le patrimoine par des photos et articles sur le site internet de la Commune et dans le bulletin communal.
		Prévoir la plantation d'arbres et de haies, en fonction des terrains communaux disponibles.
		Soutenir la biodiversité en installant des prés fleuris.
		Dans le cadre de la restauration du Petit Patrimoine : - reconstruire le calvaire de Montignies. - reconstruire la chapelle de la rue de la Croix à Bauffe - restaurer le calvaire de Cambron - restaurer le calvaire de Lens et aménager ses abords - planifier la restauration des chapelles de l'entité
Gérer les cimetières.	Poursuivre la gestion administrative des cimetières.	Poursuivre la mise en place d'un cadastre informatisé des 6 cimetières de l'entité.
		Intervenir auprès des ayant-droits pour les concessions laissées à l'état d'abandon.



	Mettre en conformité et aménager les cimetières	Créer des ossuaires. Verdir le cimetière de Lombise Etudier les possibilités d'enherber certains cimetières, en totalité ou en partie.
<b>LOGEMENT-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-ENERGIE</b>		
Assurer un cadre de vie agréable, avec un aménagement du territoire de qualité et profitable à tous, dans le respect des politiques régionales.	Promouvoir un urbanisme de qualité dans le respect des normes et des avis des instances consultées.	Assurer le bon fonctionnement de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et travailler en totale collaboration. Maintenir notre cadre rural, en évitant les projets immobiliers démesurés.
	Lutter contre les inondations	Tenir compte des zones inondables dans les demandes de permis de bâtir. Etablir un cadastre des points noirs de l'entité lors de fortes pluies Effectuer des travaux d'aménagement aux rues d'Hembise et Point du Jour Effectuer des travaux d'aménagement à la rue Briffeuille
Assurer le droit d'habiter dans un logement de qualité pour tous.	Améliorer le parc de logements existants (promotion de la rénovation, lutte contre l'insalubrité et l'inoccupation).	Accompagner les citoyens dans leur demande de primes à la rénovation, à l'isolation,... auprès de la RW.
		Travailler de concert avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) pour réhabiliter des logements

Répondre aux enjeux du développement durable en rationalisant ses consommations énergétiques.	Améliorer le bilan énergétique des bâtiments et espaces publics.	Effectuer un cadastre énergétique des bâtiments communaux, et, après analyse, en tirer un plan d'action afin d'améliorer la situation.
	Intégrer dans les projets l'utilisation des énergies renouvelables.	Opter pour l'installation de dispositifs moins énergivores lors des aménagements d'espaces publics (éclairage public LED, signalisation routière à LED et énergie solaire).
		Prévoir l'utilisation des énergies renouvelables dans les futurs projets communaux.

## CULTURE-CREATIVITE COLLECTIVE-SPORTS-LOISIRS-VIE SOCIALE

Être une commune où la culture joue le rôle de vecteur d'épanouissement individuel, de rencontres et d'échanges pour tous.	Renforcer l'accès à la culture afin de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle.	Soutenir les initiatives culturelles visant à renforcer l'offre existante (tant au niveau administratif, logistique que financier).
		Poursuivre le soutien aux bibliothèques.
	Valoriser notre patrimoine immatériel (empathie, gratitude)	Favoriser la création artistique en soutenant les créateurs et les artistes par une aide logistique (mise à disposition de salles, de matériel, organisation d'expositions, articles dans le bulletin et le site internet,...).
		Soutenir les initiatives favorisant la convivialité et l'expression artistique.
		Favoriser l'essor d'un Centre d'Expression et de Créativité.
Permettre à notre population d'accéder à des manifestations culturelles de qualité.	Développer des synergies avec les pouvoirs communaux et les instances culturelles externes	Analyser la possibilité de développement du « chèque-culture » et du « chèque-musée »

		Travailler en co-productions (dominos culturels)
		Organiser des voyages à caractère culturel ; création d'événements ad hoc
Mobiliser les ressources de la créativité de nos concitoyens de manière à relever les défis leur paraissant les plus urgents et les plus importants	Identifier les défis apparaissant les plus urgents et les plus importants.	Mettre en œuvre le PCDR
		Soutenir les initiatives du type "Les jeunes qui changent le monde"
Etre acteur dans les groupements de jeunesse et le sportif	Pérenniser l'aide aux clubs sportif ou associations de jeunesse par tous les moyens disponibles.	Organiser une rencontre annuelle avec les clubs sportifs et associations de jeunesse pour connaître leurs besoins et pouvoir y répondre.
		Maintenir l'octroi des aides aux clubs sportifs et associations de jeunesse (matériel, mise à disposition de salles, subsides, ...).
		Rénover les toilettes du CS Lens
	Permettre l'accès au sports et aux animations de jeunesse pour tout le monde.	Sensibiliser les enfants aux bienfaits du sport en organisant des journées ou après-midi sportives à l'école.
		Mettre en place des collaborations avec le Service Provincial de la jeunesse et l'ADEPS.
		Valoriser les sportifs, bénévoles et dirigeants des clubs et associations en leur donnant plus de visibilité (articles sur le site internet et dans le bulletin communal).
Développer une infrastructure dans chaque village		Effectuer de travaux d'amélioration à la maison associative de Bauffe (toilettes, ...).

		<p>Installation du chauffage à la maison associative de Montigines.</p> <p>Effectuer de travaux d'amélioration à la maison associative de Lombise</p> <p>Création d'un espace associatif à Cambron.</p> <p>Étudier la possibilité d'installer des terrains de pétanque.</p>
Répondre aux besoins de la population, des jeunes aux aînés.	Répondre aux besoins des enfants et des jeunes.	<p>Maintenir le soutien aux associations travaillant en faveur de la jeunesse</p> <p>Poursuivre l'opération "été solidaire".</p> <p>Favoriser l'accès de jeunes à des activités culturelles.</p> <p>Poursuivre l'organisation des plaines de jeux durant les vacances scolaires, en maintenant des tarifs avantageux</p> <p>Maintenir en état les espaces de jeux.</p>
	Garantir le bien-être des séniors.	<p>Briser l'isolement par la mise en place d'activités permettant les échanges et les rencontres (Conseil des Aînés, conférence-débat, ateliers divers,...).</p> <p>Réaliser des activités intergénérationnelles, en lien avec les écoles</p> <p>Encadrer et encourager le travail du Conseil Communal des Aînés.</p>
Être une commune attentive à la santé de tous.	Informé et sensibiliser les citoyens.	<p>Informé les citoyens sur les moyens de protéger leur santé (mise à disposition de folders, tenue de conférences, publications dans le bulletin et sur le site internet communal,...).</p>
		<p>Sensibiliser les citoyens en organisant des journées et après-midi santé (dépistage diabète, sensibilisation dans les écoles,...).</p>

Réaliser un cadastre des défibrillateurs dans les lieux publics et clubs sportifs. Compléter si nécessaire.

## ENSEIGNEMENT-PETITE ENFANCE

Développer une entité scolaire et éducative performante et innovante.

Continuer à développer un enseignement communal de qualité.

Assurer le suivi du plan de pilotage

Favoriser une pédagogie respectueuse des différences et rythmes d'apprentissages individuels.

Veiller à une alimentation variée, saine et équilibrée à la cantine.

Proposer un programme didactique mettant en valeur le patrimoine culturel, naturel, architectural et historique de notre commune.

Offrir aux enfants et enseignants une infrastructure optimale

Analyser le besoin en infrastructure à court, moyen et long terme.

Remplacer les chaudières de la rue du Thy

Aménager les cours de récréation et les abords de l'école en fonction des besoins des enfants.

Accroître la sécurité des enfants aux abords de l'école en aménageant des zones de circulation distinctes (piétons, vélos, véhicules).

Accompagner et soutenir les enseignants dans leurs projets pédagogiques en terme de matériel pédagogique, d'aide logistique et financière.

Renforcer la communication.

Assurer la bonne communication entre les enseignants, la direction, le PO, les parents et les élèves.

	Préparer les élèves à devenir des citoyens responsables.	Assurer la promotion de nos écoles. Sensibiliser les élèves à la Commémoration des deux guerres (visites de musées, participation aux manifestations patriotiques, ...). Sensibiliser les élèves au respect de la nature et de l'environnement par des animations spécifiques (problématique du tri sélectif et des déchets, animation autour de l'eau, découverte de nos sentiers de notre faune et de notre flore,...). Aménager le sentier du Calvaire vers la Baille (plantations, bancs,...). Sensibiliser les élèves au respect du code de la route et à la sécurité routière en partenariat avec la zone de police. Sensibiliser les élèves à l'art, la culture, au théâtre, le slowfood,... par le passage d'animateurs spécifiques dans les classes.
Développer et enrichir l'accueil extrascolaire.	Mise en place d'une structure d'accueil de type crèche	Etudier la possibilité de créer une structure d'accueil pour la petite enfance au Presbytère de Montignies
	Poursuivre l'offre des garderies extrascolaires.	Proposer aux enfants de l'accueil extrascolaire des après-midis thématiques et ludiques (cuisine, sport, musique, peinture...).
<b>SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES</b>		
Assurer au mieux la sécurité des biens et des personnes	Favoriser la participation citoyenne	Créer un observatoire de la sécurité
	Mettre en place des moyens de prévention	Etudier la possibilité d'installer des caméras à des endroits stratégiques

Maintenir le subside octroyé pour l'installation d'une alarme domestique.

Sécuriser les différents passages piétons situés sur l'entité (aux abords des écoles, sur la RN56, au parking de la poste, ...).

## COMMERCES-AGRICULTURE-ECONOMIE

Valoriser l'image de nos commerces, de nos agriculteurs, de nos producteurs locaux.

Mieux communiquer

Utiliser les moyens de communication à notre disposition pour mettre en avant nos commerces, nos agriculteurs, nos producteurs locaux

Créer et assurer la mise à jour d'une brochure reprenant les commerçants et producteurs locaux

Organiser des activités autour du projet de valorisation du cheval de trait.

Mieux informer

Organiser des conférences et séances d'information pour les agriculteurs.

Réaliser et placer des panneaux de sensibilisation du monde agricole (activités agricoles, lutte contre les incivilités,...).

Organiser une journée du monde rural.

Promouvoir le commerce local

Organiser des évènements pour mettre en avant nos producteurs locaux (marché du terroir, slowfood, ...)

Promouvoir l'entrepreneuriat et favoriser la création d'emplois durables

Créer les conditions les conditions favorables à l'entrepreneuriat

Organiser des cours de simulation de création d'entreprise

Sensibiliser à la démarche entrepreneuriale le plus tôt possible

Fortifier l'entrepreneuriat existant	Soutenir les initiatives (forum de l'entrepreneuriat, cercle économique,...)
Favoriser une gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences	Etablir des passerelles entre employeurs potentiels et demandeurs d'emploi

## **FINANCES-AFFAIRES EUROPEENNES**

Rechercher l'efficacité optimale de la ressource publique	Transparence de la gestion	Développer progressivement une comptabilité analytique, avec une approche par le budget dit "base zéro", avec une approche par le coût d'opportunité.
	Optimiser les politiques de financement	Rechercher systématiquement des effets multiplicateurs dans le financement des investissements et de la politique du personnel (synergie CPAS).
	Saisir de manière optimale les opportunités offertes par les fonds européens pour le développement de notre commune	Projet LEADER  Projet FEDER